

Au sein de la Direction du Centre Technique Municipal et sous l'autorité du responsable du service espaces verts, l'adjoint au responsable du service a pour mission d'accompagner et veiller à la bonne exécution des travaux d'entretien, de création et d'aménagement d'espaces verts publics en régie, dans le cadre d'une gestion durable.

MISSIONS

Seconder le responsable du service :

- Assurer le contrôle du respect des règles de sécurité par le personnel et les entreprises,
- Assurer le suivi et la gestion quotidienne de l'ensemble du matériel du service,
- Rendre compte au responsable de la production effectuée, des difficultés rencontrées et des besoins réels pour permettre la bonne réalisation des tâches,
- Seconder le responsable du service dans la mise en œuvre du projet de service et la gestion des ressources.

Assurer le remplacement du responsable de service et de l'encadrant technique du chantier d'insertion en cas d'absence :

- Assurer l'encadrement de proximité de l'équipe
- Effectuer le suivi des travaux réalisés, gestion des demandes et réclamations,

Assurer des missions d'exécution sur le terrain :

- Participer aux tâches, aux activités de terrains et à l'exécution des travaux,
- Participer à la viabilité hivernale du CTM
- Renforcer ou remplacer un agent des autres services du CTM (bâti, évènementiel, voirie...)

COMPETENCES

- BTSA ou Bac Pro Travaux paysagers exigé
- Permis B exigé - Permis C, EB et AIPR souhaités
- Connaissances avérées des plantes (annuelles, bisannuelles, vivaces, arbustes, arbres)
- Connaissances des techniques liées à l'entretien et à la création d'espaces verts (tonte, taille, élagage, préparation de sol, engazonnement, plantation, maçonnerie, fleurissement)
- Expérience dans la gestion d'une équipe : capacité à manager, à faire preuve d'initiative et d'autorité si nécessaire
- Qualités relationnelles, maîtrise de soi en cas de difficulté,
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Expérience sur un poste similaire indispensable.

CONDITIONS

- Poste à pourvoir dès que possible
- Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle
- Horaires : 8h-12h 13h30-17h30 avec une annualisation été/hiver
- Travail le week-end possible et astreintes éventuelles
- Affectation principale aux services des espaces verts, affectation dans les différents services du CTM en cas de nécessité.

HÔTEL DE VILLE

COURS JONVILLE - BP 409 - 50404 GRANVILLE CEDEX
Tél. 02 33 91 30 00 - Fax 02 33 91 30 09 - Courriel : cabinet.maire@ville-granville.fr

Candidatures à adresser à recrutement@ville-granville.fr
avant le 16 mai 2021